
Septième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 23 novembre 2021 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Noémie Manseau	Présidente (2022)
M. Thomas Vernes	Trésorier (2022)
M. Jonathan Tedeschi	Secrétaire (2022)
M ^{me} Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M. Vincent Rochette	Administrateur (2023)
M. Étienne Morneau	Administrateur coopté (2022)

Membres sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, Montcalm-Saint-Sacrement
M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants

ABSENCES :

M ^{me} Anne-Sophie Leclerc	Vice-présidente (2023)
M. David Marcoux	Administrateur (2023)

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
21-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
21-07-03	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 10
21-07-04	Trésorerie	19 h 20
21-07-05	Adoption des procès-verbaux de l'assemblée spéciale du 1^{er} juin et de l'assemblée régulière du 13 octobre 2021	19 h 05
21-07-06	Période d'échange réservée aux conseillères municipales	19 h 10
21-07-07	Période de questions et commentaires du public	19 h 30
21-07-08	Période des comités de travail du conseil d'administration	19 h 50
	1. Comité Transports et environnement	
	2. Comité Relations avec les citoyens	
	3. Comité Cadre bâti	
	4. Autres suivis	
21-07-09	Correspondance	21 h 05
21-07-10	Divers	21 h 10
21-07-11	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

21-07-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Noémie Manseau ouvre l'assemblée à 19 h. Elle souhaite la bienvenue aux nouvelles conseillères municipales des districts Montcalm-Saint-Sacrement et Cap-aux-Diamants.

21-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-03 Fonctionnement du conseil d'administration

Candidature – La personne qui s'est montrée intéressée n'a pas encore déposé son bulletin de candidature.

21-07-04 Trésorerie

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

En rappel, le paiement pour le procès-verbal du 1^{er} juin 2021 a été autorisé par la résolution 21-CA-27. Deux autres paiements doivent être autorisés.

RÉSOLUTION 21-CA-34

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 13 octobre 2021

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 13 octobre 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 21-CA-35

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 23 novembre 2021

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer 80 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 23 novembre 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. Factures à payer

RÉSOLUTION 21-CA-36

Concernant le paiement de 36\$ pour la mise à jour du Registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Morneau, IL EST RÉSOLU de rembourser 36 \$ à M. Denis Bergeron pour la mise à jour du Registraire des entreprises. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. États des revenus et des dépenses

M. Vernes n'ayant pas les chiffres sous la main, le point est reporté à la prochaine assemblée.

21-07-05 Adoption des procès-verbaux de l'assemblée spéciale du 1^{er} juin et de l'assemblée régulière du 13 octobre 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-06 Période d'échange réservée aux conseillères municipales

M^{me} Catherine Vallières-Roland remercie les gens du district Montcalm-Saint-Sacrement pour leur confiance et pour leur participation active aux dernières élections puisque 57% des gens habilités à voter dans le district se sont exprimés. Au sein du comité exécutif, M^{me} Vallières-Roland obtient le titre de mairesse suppléante et la responsabilité des dossiers des relations internationales, des grands événements, de l'immigration, du vivre ensemble et de la famille.

M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc a été élue conseillère dans le district de Cap-aux-Diamants. Elle travaillera de concert avec M^{me} Vallières-Roland pour le bénéfice du quartier. Au sein du comité exécutif, elle est responsable des dossiers du patrimoine, de l'urbanisme, du tourisme ainsi que des espaces verts et des parcs. Elle ajoute qu'elle connaît bien les rouages des conseils de quartier puisqu'elle a été membre du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste de 2019 à 2021, et plus particulièrement présidente de novembre 2020 à juin 2021.

M^{me} Manseau remercie les conseillères et les félicite pour leur nomination et les nouvelles fonctions.

21-07-07 Période de questions et commentaires du public

Les correspondances reçues des citoyen.nes concernant le nettoyage des rues et le tramway sont traitées au point suivant. Les autres questions ou commentaires du public sont mentionnés ci-après.

Cyclistes sur les trottoirs – À la suggestion de M. Bergeron, une citoyenne a transmis au conseil quelques pistes de solution concernant la circulation des vélos sur les trottoirs, notamment une campagne de sensibilisation printanière, une distribution d'information par courrier et l'implication des étudiants en techniques policières, des clubs cyclistes et des écoles dans des activités de sensibilisation. Elle souhaiterait que l'un des comités du conseil de quartier se charge de ce mandat. Elle souhaiterait également un arrimage ou une concertation sur un message commun avec les autres conseils de quartier en passant par la Table de concertation des présidents et présidentes des conseils de quartier.

M. Bergeron mentionne qu'un appel à projets est en cours pour la sensibilisation à la sécurité routière. Un projet pourrait éventuellement être présenté par le conseil de quartier avec la participation éventuelle de la citoyenne. Il est peut-être trop tard pour cette année, la date limite étant le 30 novembre, mais on pourrait le présenter pour 2023. La subvention peut atteindre 3 000 \$ par année. La citoyenne se dit intéressée.

Certaines personnes font remarquer que l'amélioration du réseau cyclable pourrait être une solution pour éviter que les cyclistes empruntent les trottoirs. La citoyenne précise qu'elle n'est pas contre l'utilisation du trottoir par les cyclistes, mais qu'il s'agit de le faire en respectant les piétons.

Lien cyclable sur Grande-Allée – Une citoyenne demande où en est la demande faite à la Ville pour un lien cyclable temporaire sur la Grande-Allée ([résolution 20-CA-02, 26 janvier](#)). Comme cela n'a pu avoir lieu cette année, elle souhaite réitérer la demande pour un aménagement cyclable entre le chemin Saint-Louis et les Plaines d'Abraham. M. Vernes mentionne que la [Table concertation Vélo des conseils de quartier](#) serait mieux placée que le conseil de quartier pour chapeauter cette demande. La citoyenne s'informe.

Cartier Rive Gauche, 350 chemin Sainte-Foy – Pour répondre à un citoyen, M. Bergeron indique que le projet n'a pas encore fait l'objet d'une présentation au comité plénier. Il n'y a donc pas encore de demande de changement au zonage ou de demande de dérogation mineure. Si toutefois cela se présentait, le conseil de quartier serait. Une demande d'opinion et une consultation publique auraient lieu seulement si un changement de zonage était requis.

Le citoyen souhaiterait que les demandes de permis ne soient pas tenues confidentielles à la Ville comme c'est le cas actuellement. M. Bergeron signale que la réglementation actuelle ne permet pas de rendre publiques ces informations.

Déneigement des ruelles privées – Pour le bénéfice des nouvelles conseillères, une citoyenne revient sur le sujet du déneigement des ruelles privées. Elle souhaiterait que le projet pilote de règlement qui est appliqué depuis 3 ans dans le quartier de Limoilou soit également appliqué dans le quartier de Montcalm. M^{me} Vallières-Roland est au fait de la problématique et fera un suivi à une prochaine rencontre.

Places éphémères – Un citoyen demande s'il y aura une suite aux places éphémères et si l'on prévoit en faire également pendant la saison hivernale. M. Bergeron mentionne qu'un suivi pourra être fait à la prochaine rencontre. M. Jean-Pierre Bédard qui s'occupait du dossier n'est plus à l'emploi de la Société de développement commercial (SDC). M. Bergeron s'occupe de vérifier qui l'a remplacé dans ses fonctions.

Lampadaires – Un citoyen fait remarquer que les lampadaires de l'avenue Cartier ont été remplacés récemment. C'est un bon incitatif à visiter le quartier.

21-07-08 Période des comités de travail du conseil d'administration

1. Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement

– Participation à la Table de mobilité des quartiers centraux

La prochaine rencontre aura lieu lundi prochain, le 29 novembre. Un suivi sera fait à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

M. Vernes mentionne que le comité Transport et sécurité routière de l'école Anne-Hébert s'est réuni hier et qu'il souhaiterait obtenir l'appui du conseil de quartier. Il reviendra sur le sujet à la prochaine assemblée.

– Réglementation applicable lors du nettoyage des rues

Plusieurs citoyen.nes ont fait part de leur mécontentement concernant le nettoyage automnal des rues du quartier il y a quelques semaines. Plusieurs d'entre eux, en particulier des résidents de la rue des Franciscains, ont reçu une contravention parce qu'ils n'ont pas respecté la signalisation interdisant le stationnement. M. Morneau rapporte que la Ville a donné plus de 300 contraventions lors de cette opération. Les citoyen.nes s'interrogent sur les manières de procéder de la Ville, sur l'amélioration possible de ses façons de faire et sur un pardon éventuel en regard des contraventions émises.

M^{me} Coulombe-Leduc va soumettre la problématique au conseiller responsable du transport, M. Pierre-Luc Lachance (district Saint-Sauveur–Saint-Roch). Plusieurs solutions sont possibles comme des alertes, textos ou une signalisation semblable à celui du déneigement. Un suivi sera fait.

– Présentation du bureau de projet concernant le tramway

M. Bergeron mentionne qu'une rencontre publique d'information et de partage par le Bureau de projet du réseau structurant du transport en commun (BPRSTC) aura lieu en début d'année, en présentiel ou en vidéo cela reste à préciser. De l'information pourrait être disponible en amont de la rencontre. Les conseillères feront une demande en ce sens auprès de M^{me} Maude Mercier-Larouche (conseillère du district Saint-Louis–Sillery), récemment désignée comme représentante des citoyens sur le dossier du tramway. Elles ajoutent qu'un état de situation en cours et que la cible est toujours d'éviter de 60 à 70 % l'abattage des arbres et de remplacer chaque arbre abattu par 20 nouvelles plantations.

M. Bergeron précise qu'il n'y a pas de période de dépôt de mémoires prévue à cette rencontre, mais que les gens intéressés à s'exprimer par écrit peuvent le faire.

Un citoyen souhaiterait obtenir des informations sur la possibilité d'utiliser le tunnel déjà existant aux fins du nouveau tramway, sur l'utilisation d'un tramway à hydrogène (fabriqué en Ontario, silencieux, non polluant et ne nécessitant pas de plateforme), sur la possibilité de déplacer le tramway sur la Grande Allée pour éviter l'abattage des arbres sur le boulevard René-Lévesque ainsi que sur la possibilité d'intervenir dans le bâti des stations de tramway.

Un autre citoyen insiste pour avoir l'appui du conseil de quartier concernant la pétition de 26 000 noms en faveur de la sauvegarde des arbres le long du tracé du tramway présentée le 4 octobre au conseil

municipal. M^{me} Manseau souhaiterait avoir plus d'informations sur le projet avant de donner suite.

– Résolution pour le projet Stratégie routière en appui avec le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)

Ayant été contactée hier seulement, M^{me} Manseau n'a pas encore communiqué l'information reçue à ce sujet aux autres membres du conseil. Elle résume la demande.

La présidente du CQSJB, M^{me} Alexandra-Maude Grenier, a contacté le conseil de quartier de Montcalm pour une éventuelle participation à un projet de sensibilisation à la sécurité routière sur les traverses piétonnes. Pour son projet, le CQSJB a plus particulièrement ciblé l'avenue de Salaberry qui se trouve à la limite des deux quartiers, près du Centre Lucien-Borne et de l'école secondaire Joseph-François-Perrault.

Le conseil de quartier de Montcalm ayant déjà fait part de ses préoccupations de sécurité routière concernant la côte Sherbrooke et la rue des Franciscains, il pourrait être intéressé à collaborer à un projet de sécurité routière centré sur l'école.

En collaboration avec l'école secondaire, le projet du CQSJB comprendrait une journée de sensibilisation, lors de la semaine de sensibilisation à la sécurité routière ou dans les semaines qui suivent, en mai ou juin. Des affiches en coroplaste pourraient également être installées lors de la rentrée scolaire pour sensibiliser le milieu à la sécurité routière.

C'est le comité Transport et environnement qui pourrait prendre en charge ce projet de collaboration. À main levée, plusieurs membres indiquent qu'ils sont intéressés par cette collaboration. Une résolution est prise en ce sens.

RÉSOLUTION 21-CA-37

Concernant la participation du conseil de quartier de Montcalm au projet de sensibilisation à la sécurité routière 2022 du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes , DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Montcalm participe au projet de sensibilisation à la sécurité routière 2022 du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la hauteur de la subvention maximale permise par le programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec, soit 3 000 \$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication

M^{me} Anne-Sophie Leclerc est la personne désignée pour s'occuper de la page Facebook du conseil de quartier.

3. Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification

M. Tedeschi a pris note de la remarque d'un citoyen concernant le cadre bâti de la future station de tramway. Il va le contacter.

4. **Autres suivis**

21-07-09 Correspondance

Lettres transmises

- M. Alexandre Duval, Radio-Canada

Communications reçues

- M^{me} Simard, M. Boucher, M. Duinat, M. Beauchamp et M. Rodrigue, à propos du nettoyage des rues et des contraventions ;
- M. Mackay – mémoire au BAPE – Le conseil n'a pu en prendre connaissance encore, mais cela ne saurait tarder.
- M. Abitbol – stationnements et feux clignotants ;
- M. Alexandre Duval, journaliste Radio-Canada, questions par rapport aux contraventions lors du nettoyage des rues.

21-07-10 Divers

Les prochaines rencontres pourraient être en présentiel si désiré. Le Service de l'interaction citoyenne travaille actuellement à développer un mode hybride, à la fois en présentiel et en vidéoconférence.

La date de la prochaine assemblée est modifiée. Au lieu du 21 décembre, elle aura lieu le 14 décembre.

21-07-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'assemblée à 21 h 00. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 14 décembre 2021.

M^{me} Noémie Manseau

Présidente

M. Jonathan Tedeschi

Secrétaire